

PARIS GLOVE HOUSE

Durant l'Inventaire, qui durera 8 jours, les Marchandises seront vendues presque pour rien, et le Magasin sera ouvert jusqu'à 10 heures du soir, afin de donner à ceux qui n'ont pu profiter de notre grande vente à bon marché l'avantage d'acheter ce dont ils ont besoin à bas prix. Nos réductions sont réelles et notre assortiment est complet.

THERIAULT & LAFLAMME,

Maison de Gants de Paris

73 Rue Sparks.

LES EVÊQUES ET L'AGITATION RIEL

SA GRANDEUR MGR FABRE

Un souffle d'émeute et de révolution passe sur notre pays. Nous avons pu voir nous-même un spectacle qui était loin de faire honneur à notre ville. Notre jeunesse s'est portée à des démonstrations qui ont peiné les hommes sérieux; et même des hommes haut placés ont donné la main à ces manifestations, on le ridiculise le disputait au dévergondage révolutionnaire. Puis, qu'il faut tout dire, on a voulu se servir de la religion pour accentuer et faire accepter auprès de nos populations, un mouvement qui n'annonce rien de bon pour l'avenir.

Où allons-nous, N. T. C. F. si nous marchons dans cette route? Nous accoutumons notre peuple à l'émeute, à la révolution, et loin de le former à l'exercice sage et prudent de ses devoirs politiques, nous l'habitons à l'effervescence, à la licence, et nous nous rendons responsables des tristes conséquences qui devront en résulter.

Comme nous sommes loin des sages conseils et des prudentes prescriptions de l'immortel Léon XIII dans son Encyclique *Immortale Dei*! Combien auront à gémir plus tard ceux qui, par la presse ou par d'autres moyens, auront contribué à faire sortir les catholiques de ce pays du sentier des traditions d'ordre qui y étaient respectées. Nous avons nommé la presse, N. T. C. F., et nous croyons de notre devoir de dire publiquement qu'il y a des journaux dans ce diocèse qui manquent à leur mission, parce que, tout en se proclamant catholiques et soumis à l'Eglise, ils sèment la défiance contre les autorités, s'appliquent à les combattre et montrent par l'ambition de supplanter par tous les moyens possibles ceux contre lesquels ils dirigent leurs accusations.

SA GRANDEUR MGR MORÉAU

Par ce que vous avez lu dans les journaux, vous êtes suffisamment instruits de ma manière de voir concernant les services chantés pour Riel.

L'excitation produite à cette occasion est très malheureuse pour notre pays et pour notre province en particulier. Puisse-elle ne pas nous conduire à quelque chose de lamentable! Prions bien et faisons prier beaucoup, afin qu'il ne nous arrive rien de fâcheux pour nos intérêts religieux et nationaux. Espérons que ce soulèvement, dont on profite en certains quartiers pour répandre des principes condamnés par l'Encyclique *Immortale Dei*, que nous venons de recevoir, va se calmer bientôt.

SA GRANDEUR MGR GRAVEL

Il sera bon de profiter de cette heureuse occasion pour rappeler les principes de l'Eglise en référence à la manière de revendiquer les droits que l'on croit violés. Alors même que l'on pense avoir sujet de se plaindre, on n'est pas pour cela autorisé à se révolter, comme on l'a fait si malheureusement au Nord-Ouest, malgré Mgr Grandin et tous les missionnaires français. Ainsi pour servir la bonne cause des mécontents, le pauvre Riel a eu recours à un moyen condamnable et condamné par l'Eglise.

Il est également contraire au bon ordre et au respect que l'on doit aux dépositaires des pouvoirs publics, de blâmer leur conduite par des moyens qui respirent la sédition, comme de faire des processions tumultueuses et provocatrices, de livrer des mannequins.

Madame Thomas Byfield
née DUMOUCHEL,
147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

sous des noms connus, au bûcher, à l'échafaud ou à la fusillade. C'est accablant le peuple à s'attribuer un pouvoir souverain qu'il n'a pas, et déposer dans son cœur des instincts féroces qui y germeront, et produiront un jour des fruits amers pour les familles et la société.

SA GRANDEUR MGR LANGEVIN

Depuis quelques semaines une dangereuse agitation et un esprit démagogique se sont répandus dans une partie de notre population généralement si paisible et si religieuse. On a travaillé à soulever les masses, on a porté surtout la jeunesse, toujours plus impressionnable, à des démonstrations tumultueuses, à des voies de faits extrêmement regrettables, qui ne peuvent que rabaisser notre peuple dans l'esprit public, nous exposer à une guerre de race et de religion, et arrêter pour longtemps la prospérité du pays.

Des journalistes trop ardents et irréfléchis, parmi lesquels quelques-uns se proclament cependant bien haut catholiques et soumis à l'Eglise, ont méconnu les graves enseignements de l'Encyclique *Immortale Dei*, ont osé glorifier ou au moins justifier des actes de violence, l'émeute et l'insurrection, ont contesté à la société le droit de se protéger en infligeant la peine de mort aux criminels et aux séditeurs, sans penser qu'il est bien plus facile d'exciter le désordre et le trouble que de les apaiser.

Au lieu de se borner à user de leurs droits constitutionnels en temps et lieu convenables, avec la réflexion et le sang froid requis, ils ont préféré flatter les passions populaires et les pousser à des manifestations où une effervescence aveugle a causé de déplorables écarts.

Au lieu de prendre et de suivre la direction des évêques, comme le recommande si fortement Léon XIII, ils ont oublié qu'à toutes les phases de notre histoire, surtout les plus critiques, le peuple canadien a toujours trouvé son évêque prêt à l'éclairer et à le guider, à se mettre à sa tête et à l'éloigner des dangers et des malheurs qui le menaçaient.

Si nous croyons devoir vous parler ainsi N. T. C. F., c'est pour remplir un devoir de Notre charge, et dans votre intérêt bien entendu que nous le faisons. Oh! écoutez donc les recommandations du Pape et de vos évêques; maintenez vous dans l'ordre, dans le respect des autorités, dans la charité et la justice envers tous; restez dans les bornes de la modération chrétienne; évitez soigneusement les injures et les invectives à l'égard de ceux qui ont une opinion différente de la vôtre. De cette sorte, vous rencontrerez les vus du Saint Père dans son admirable Lettre Encyclique.

SA GRANDEUR MGR CAMERON

Je suis convaincu que Riel a eu le sort qu'il méritait. Toute tentative de faire du capital politique avec cette question, dans la Nouvelle-Ecosse, tombera à plat et fera beaucoup plus de tort que de bien aux libéraux. Je ne puis comprendre que les Canadiens français éprouvent de si vives sympathies pour un homme qui est si loin d'être le grand martyr qu'on a dit. Riel n'est pas mort sur l'échafaud parce qu'il était français catholique, mais parce qu'il avait violé les lois du pays. Si un protestant a été accusé de la même offense et a échappé au châtiement qu'il méritait, ce n'est pas une raison pour qu'un catholique y échappe. Une faute est toujours une faute; s'il y avait une distinction à faire au fond de cette affaire, ce serait bien différent.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits. Soigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montrez, jones de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norz, rue Rideau, No 30.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

UN DEMI-MILLION DE PERTES

Deux blocs en ruines

Cette nuit, 13 courant, dit la *Presse* de Montréal, vers une heure du matin, le gardien de nuit James Smith, à l'emploi de la City and District Telegraph Co., faisait sa ronde rue de Bresles, quand arrivé au coin de la rue St Eloi, il vit de la fumée sortir du second étage des magasins de MM. B. et S. H. Thompson & Cie., marchands et représentants de maisons de Sheffield et de Birmingham, 2 et 4 rue de Bresles et 19 et 23 rue St Dizier.

Il donna aussitôt l'alarme et les pompiers, en arrivant, reconnurent que l'incendie était très sérieux. On donna l'alarme générale et toute la brigade fut bientôt sur le théâtre du désastre.

Les magasins contenaient de grandes quantités d'huiles et d'esences, et ces matières inflammables propagèrent le feu très-rapide ment.

En moins d'une demi-heure, tout l'édifice n'était qu'une masse de flammes et le vent d'ouest qui soufflait avec force lançait des flammes de tous côtés.

La pression de l'eau n'était pas suffisante. Cet édifice, connu sous le nom de Bloc des Sœurs-Grises, a cinq étages, et l'eau n'arrivait guère plus haut que le quatrième étage.

Les échelles furent dressées et les pompiers n'arrivèrent sur le toit qu'avec les plus grandes difficultés; mais la température était très-froide, les toitures à l'eau gelaient.

Le feu se propageait aux maisons voisines et tous les efforts des pompiers durent se borner à les protéger.

Vers une heure et demie, plusieurs détonations se firent entendre et les cris "La poudre, la dynamite," jetés par plusieurs spectateurs firent craindre un nouveau danger.

Les flammes immenses qui se dégageaient du brasier illuminaient les tours Notre-Dame et tout le voisinage.

Les étages supérieurs des magasins occupés par MM. Lucien Huot et Cie. et M. Charles Morris ont beaucoup souffert tant par l'eau que par la fumée et furent en partie détruits.

La manufacture de cigares de Smith, Fischel et Cie, qui se trouve située de l'autre côté de la rue St Dizier, prit feu à son tour, et ne fut bientôt qu'une masse de flammes. Il fut bientôt impossible de la sauver et tout le bâtiment brûla de la base au toit.

La chaleur était tellement intense que les pompiers étaient obligés de reculer à chaque instant.

Le feu se communiqua aussi à l'établissement de MM. Bourret, Turcotte et Cie., Mount Royal Vinegar Works, No. 24 rue St Dizier qui fut aussi entièrement consumé.

Derrrière la manufacture de MM. Smith, Fischel et Cie. se trouve le couvent de la Providence et la chapelle de Notre-Dame de Pitié, et on s'aperçut que des étincelles avaient communiqué le feu à la chapelle.

Les pompiers se rendirent de ce côté et réussirent à éteindre le feu et à sauver le couvent et la chapelle.

Pendant ce temps les sœurs priaient avec ferveur au pied de l'autel.

Ce n'est que vers quatre heures du matin qu'on put se rendre maître des flammes.

Les pertes

Les bâtiments brûlés appartenaient aux Sœurs de l'Hôtel Dieu et sont entièrement assurés. Leur valeur est d'environ \$300,000. Les pertes souffertes par les locataires se chiffrent comme suit: Thompson et Cie., \$60,000, entièrement assurés; Bourret, Turcotte et Cie., \$50,000; Huot et Cie., \$16,000, C. Morris et Cie., 6,000.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez McDonnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

L'OUVRIER ALLEMAND

La difficulté d'obtenir annuellement, en Allemagne, le nombre de recrues nécessaire pour l'armée, et le désir d'émigration qui va toujours croissant chez les travailleurs agricoles, ont porté des hommes sérieux à rechercher la raison de cet état de choses alarmant. Ils ont bientôt trouvé qu'il n'est pas extraordinaire que l'ouvrier cherche à l'étranger une meilleure condition que celle qui lui est faite dans la mère patrie. C'est un pays, en effet, où les gages sont toujours au niveau de l'esclavage. Dans tous les emplois où les pauvres cherchent à gagner leur vie, les femmes travaillent côte à côte avec les hommes, et c'est souvent sur la femme que retombe la plus pénible part de l'ouvrage. Nulle part cette différence n'existe plus grande que sur la ferme.

Il arrive même que la mère et la fille, comme des chevaux, s'attellent à la charrue que tient le mari. Le consul des Etats-Unis, à Breslau, a fait un examen sérieux de la question et son rapport sera envoyé à Washington. L'ouvrier demeure ordinairement sur la ferme du propriétaire qui l'emploie durant une année entière. Les heures de travail sont longues, en été de 6 a. m. à 7 p. m., et en hiver du lever au coucher du soleil.

On lui fournit un logement, du combustible et quelque fois un morceau de terre pour la culture des légumes. Comme gages directs, il reçoit de \$19 à \$23 comptant par année, 24 minots de riz, 3 minots de pois, et 2 de blé. Les femmes reçoivent en hiver de 10 à 12 cts., et en été de 12 à 15 cts. par jour. Avec de tels gages il n'est pas nécessaire de dire que c'est un combat perpétuel entre leur pauvreté et ce dont ils ont besoin, et il leur est impossible de se procurer du thé, de la viande, du tabac et des boissons. Il n'est pas étonnant que, exaspéré par le besoin de vivre, l'ouvrier allemand prête l'oreille à ceux qui lui disent qu'il y a au-delà de l'Océan une terre promise pour lui.

Le major Walker, de Calgary, Territoires du Nord-Ouest, est à Ottawa.

Le Lieut.-Col. Oumet est arrivé à Ottawa la nuit dernière. Il loge au Russell.

On annonce que l'hon John Garling fera un discours à Aymer, Ont., samedi.

Sir A. P. Caron est attendu dans la capitale à la fin de cette semaine, ret. ur de Québec.

M. J. Tassé, M. P. pour Ottawa, est arrivé la nuit dernière dans la capitale. Il loge au Russell.

M. E. B. Eddy, de Hull, partira la semaine prochaine pour un voyage de quelques mois dans les divers pays de l'Europe.

M. L. G. Desjardins, député de Montmorency à la Législature de Québec, était en cette ville hier, l'hôte de son frère M. l'échevin Desjardins.

M. C. H. Mackintosh, M. P. pour Ottawa, s'est rendu à Montréal hier, pour rendre témoignage dans la cause en libelle de l'honorable R. Laflamme vs. *The Mail*.

Ce soir, M. W. P. Lett, greffier de la cité, doit faire une conférence intitulée "L'Outs Noir," à la salle de l'Association Littéraire et Scientifique d'Ottawa.

Dimanche, il y aura une grande soirée dramatique et musicale à la Salle St Jean Baptiste. Qu'on ne l'oublie pas et qu'on y aille en foule.

Le concert promenade de la Société Philharmonique d'Aylmer, à la salle de madame Rutnic, a été couronné d'un plein succès hier soir. Il y avait nombreuse assistance et l'on s'est beaucoup amusé.

8 lbs de thé Japon pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez McDonnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

L'endroit pour acheter des EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST À L'ANTIQUE ET RENOMMÉ MAGASIN 101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises. Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1er Janvier

UN SUPERBE PRESENT!

A QUICONQUE ACHÈTERA:

5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

Toutes les Marchandises sont garanties pures de tout alliage, et vendues

A BON MARCHÉ

Une Visite, s'il vous plaît No. 101 RUE RIDEAU.

A l'enseigne du Drapeau Blanc.

J. B. C. DUNN.

Il y avait salle comble au Théâtre Royal hier soir, et il en devra être ainsi ce soir, demain et samedi.

De l'avis, en effet, de tous les connaisseurs qui ont assisté à la représentation de "Synwood" par M. Gilmour et ses sociétaires, jamais drame plus émouvant, inépuisable avec plus de talent et de perfection, n'a jusqu'à ce jour été offert au public d'Ottawa.

La semaine prochaine, on jouera deux pièces très-populaires: "The Private Secretary," lundi, mardi, mercredi soirs et à la matinée de jeudi; "My Partner," jeudi, vendredi, samedi soirs, et à la matinée de samedi.

Hier, une députation du Bureau de Commerce de cette ville, composée de l'honorable sénateur Clemons, MM. Chas Magee, J. W. McRae et T. Birkett, a eu une entrevue avec l'honorable M. Bowell, ministre des douanes, au sujet du droit d'entrée actuellement en existence sur tous les chevaux trotteurs des Etats-Unis qui viennent prendre part aux courses en Canada. L'honorable ministre a annoncé à la députation que tels chevaux seront à l'avenir évalués d'une manière nominale, savoir à \$200 et que dix par cent de cette évaluation devra être déposé au port d'entrée, laquelle somme sera remise aux propriétaires des chevaux à leur retour aux Etats Unis; mais, si aucun de ces animaux est vendu en Canada, les droits seront prélevés rigoureusement et sans remise.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez McDonnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacGarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Tout club ou société aura l'usage d'une chambre ou salle, soit pour tenir une assemblée ou tout autre réunion au restaurant International, 12 et 14 rue George.

Huitres, lunches, etc., préparés le plus promptement possible. P. S.—J'ai aussi deux chambres à louer.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez McDonnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

AVIS

Est par le présent donné l'EXHIBITION DES PÊCHERIES, à la Salle Victoria, Rue O'Connor, sera, le et après le 15 courant, fermée au public dans le but de préparer les échantillons qui la composent pour leur prochain transport à l'Exhibition Coloniale et Industrielle de Londres.

JOHN TILTON, Député-Ministre des Pêcheries.

Département des Pêcheries 9 Janvier, 1885.

GLACE. GLACE.

AVIS est par le présent donné que, conformément à une résolution du Bureau de Santé Local de la cité d'Ottawa, toute glace coupée sur la rivière Rideau ne pourra pas être offerte en vente ou vendue dans la cité d'Ottawa. Toute glace offerte en vente dans la dite cité, à compter de cette date, devra avoir été prise sur la rivière Ottawa au-dessus de la chute des Chaudières ou au-dessus jusqu'à la "Pointe Earncliffe" et pas à moins de cinq pieds du rivage.

WM. P. LETT, Secrétaire du Bureau de Santé Local.

Ottawa, 29 déc. 1885.

E. G. LAVERDURE

MAGASIN GÉNÉRAL DE FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne Ou ils, Clous, Câble, Chaîne, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastix, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de QUINCAILLERIE.

69 & 71 Rue WILLIAM.

Agrandissement du canal Welland

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-général, et portant la suscription "soumission pour le canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des maîtres de l'Est et de l'Ouest, lundi, le 25e jour de janvier prochain (1886), pour examiner les plans des esclaves, déversoirs, etc., et augmenter la hauteur des bords de cette partie du canal Welland entre Port Dalhousie et Thorold, et approfondir le bief entre Thorold et Ramey's Bend, près de Hamberston.

Tous les travaux seront adjugés par sections. Des cartes des diverses localités, ainsi que des plans et devis pourront être examinés à ce bureau dès et après l'UNDI, le 15e jour de JANVIER prochain (1885); on pourra aussi y procurer des formes de soumissions. Seuls renseignements relatifs aux travaux au nord d'Alburgh seront obtenus au bureau de l'ingénieur local, "Welland."

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement conforme aux formulaires imprimés, et dans le cas de sociétés, il faudra aussi qu'elle porte la signature particulière et indiquée que la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un chèque accepté par une banque pour la somme de "deux mille piastres" ou plus—suivant l'étendue des travaux à faire dans la section—devra accompagner les soumissions respectives; ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux, aux taux spécifiés dans l'offre.

Le montant exigé dans chaque cas sera mentionné sur la formule de soumission. Le chèque ou l'argent déposé sera remis aux diverses personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 9 décembre 1885.

G. J. Labelle, Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL.

Ottawa, 20 nov 1885